

Poissy le 06.05.2024
2024 – 127 JMB
(2025-V003)

Croisière Rhône-Saône 7 jours (6 nuits) du 25 septembre 2025 au 1er octobre 2025*

Ce voyage est proposé en formule tout compris avec assurances annulations, accidents.**

****Le prix comprend les boissons à bord : l'eau, le vin, la bière, les jus de fruits à discrétion et un café, servis lors des repas pris à bord du bateau et au bar (sauf champagne et carte des vins).**

Le prix ne comprend pas les dépenses d'ordre personnel.

Bien que nous ayons pris toutes les précautions possibles à ce jour, des variations du coût des carburants pourraient entraîner de légères augmentations de prix.

Pour vous inscrire, nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse ci-dessous accompagné de son règlement, le plus rapidement possible et pour le 30 décembre prochain au plus tard.

Prix par pers.	21 à 39 participants	Chambre individuelle
12 cabines pont principal	1909 €	+ 479 €
3 cabines pont supérieur	2075 €	+ 479 €

Amicalement,

Jean-Marc Bonici

06 08 99 27 23

Jeanmarc.bonici@yahoo.com

* Dates et tarifs à confirmer à l'ouverture des réservations. Prévoyez une marge de 3 à 4 jours avant et après les dates mentionnées. Les dates définitives seront établies une fois les réservations réalisées.



.....
Coupon-réponse – Croisière Rhône - Saône – du 25 octobre 2025 au 1er novembre 2025
(2025-V003)

Monsieur : _____ Prénom : _____

Madame : _____ Prénom : _____

Tél : _____

Adresse mail : _____

Souhaitent participer au voyage et adressent un acompte de **65 € par personne** *

à l'AR PARIS RP pour le 30 décembre 2024 au plus tard, soit __€ .

Rappel des 2 possibilités de règlement, soit par virement, soit par chèque. Nous vous demandons de privilégier le règlement par virement.

- Virement : **IBAN FR76 3006 6108 4800 0206 0410 188 BIC CMCIFRPP**
Indiquer le n° d'ordre du voyage **2025-V003**
- Chèque : A envoyer à l'Amicale à l'adresse ci-dessous **en joignant ce coupon.**

Date : _____

Signature : _____

* Correspond aux pourboires dus au personnel de bord, guide et chauffeur, par personne participant au voyage sur toute sa durée.